

# SORDE L'ABBAYE

Mars 2021



Bulletin municipal d'information 2020

# EDITO

2020 restera dans les annales municipales comme une année un peu étrange où le temps s'est ralenti, parfois presque arrêté.

Nous avons souvent été dans l'attente de ce qui allait nous arriver lors de cette pandémie de la Covid-19 qui à l'heure actuelle est encore en cours pour plusieurs mois.

Tout a commencé avec les élections municipales dont le premier tour a eu lieu le 15 mars et le second, le 28 juin. Plus de trois mois un peu hors du temps pendant lesquels nous avons connu un premier confinement strict.

La nouvelle équipe municipale a dû se mettre en place pendant l'été avec les élections du maire et des adjoints, la mise en place des commissions municipales. Tout cela en parallèle avec les élections du président, des vice-présidents et des conseillers communautaires, puis l'installation des commissions communautaires dans lesquelles siègent les conseillers municipaux. La Communauté des communes du Pays d'Orthe et Arrigans (CCPOA) prend dans nos vies et fonctionnement de la commune une place de plus en plus prépondérante (école, voirie, service à la personne, Sydec eau, assainissement, énergie électrique, ...).



Chaque commune, toutefois, a toute latitude pour créer ses propres projets, mettre en place un service qu'elle pense indispensable au bien-être de ses concitoyens.

A Sorde, l'important projet d'Économie Sociale et Solidaire qui vous a été présenté dans les grandes lignes avant les élections est en cours. Il vous est expliqué plus en détails dans ces pages. Malheureusement, les contraintes sanitaires exigées par la circulation du virus nous ont empêchés de pouvoir réunir en nombre les Sordaises et Sordais intéressés par sa mise en place. Nous espérons pouvoir être à même de le faire au printemps. Mais la vie d'un village exige aussi d'être sur le pont rapidement pour tous les dossiers et sujets qui se présentent chaque matin : problèmes de voisinage, de stationnement, d'eau, de chats errants. Souvent, la concertation et la bonne volonté de chacun permettent de résoudre ou d'améliorer les problèmes.

Peu de Sordais.e.s, à ma connaissance, ont été gravement affecté.e.s par la Covid-19. Tant mieux ! Je vous souhaite à tous une belle et meilleure année 2021, avec une pensée toute particulière pour ceux qui se battent contre la maladie. Bon courage à tous !

*Françoise LABORDE, Maire de Sorde*

# SOMMAIRE

Edito .....	2	Ecole .....	18
Services municipaux .....	3	Entreprises .....	20
Conseil municipal .....	4	Finances .....	21
Bâtiments communaux .....	5	Associations .....	22
Travaux .....	8	C'était en 2020 .....	28
Transport .....	10	Illuminations de Noël .....	32
Environnement .....	11	Etat civil .....	33
Histoire .....	17	Numéros utiles .....	34

# Services municipaux



## LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La secrétaire, Stéphanie CHOCHOY, vous accueille tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, sauf le mercredi après-midi :

05 58 73 04 83 - [mairie@sordelabbaye.fr](mailto:mairie@sordelabbaye.fr)

Vous pouvez également vous tenir informés

- Sur le site internet de la commune : [sordelabbaye.fr](http://sordelabbaye.fr)

- Sur la page Facebook : Mairie Sorde

- En téléchargeant gratuitement l'application Panneau Pocket sur mobile

ou sur votre ordinateur



<https://app.panneaupocket.com/>

## LES SERVICES TECHNIQUES

Frédéric LABAT et Claude DUCLAU sont toujours présents pour entretenir le village.

Séverine JOLY, notre cantinière, prépare les repas des enfants pour les écoles de Sorde-l'Abbaye et de St-Cricq-du-Gave (un peu plus de 80 repas chaque jour).

Sophie NOUQUE accueille les enfants de Sorde-l'Abbaye le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Delphine MARCHAL, arrivée l'été dernier, entretient les bâtiments communaux et accompagne les enfants pendant le temps du repas.



## LES ÉCOLES

L'école de Sorde-l'Abbaye fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les écoles de Saint-Cricq-du-Gave et Cauneille.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le RPI accueille 117 enfants :

**A Sorde** : 51 élèves (petites moyennes et grandes sections)

Avec les enseignantes Mmes Fiona TRICKET et Séverine MOREIRA, aidées par Emilie ROUX et Céline MORELLI, (ATSEM)

**A St-Cricq** : 41 élèves (CP, CE1, CE2 et CM1)

Avec les enseignants, M Thomas CATUHE et M<sup>me</sup> Marianne LENDRE



**A Cauneille** : 25 élèves (CM1 et CM2)

Avec M<sup>me</sup> Laurence LECIAGUECAHAR (enseignante remplaçante de M<sup>me</sup> MIREMONT)

*Incriptions auprès de la mairie.*

# Conseil municipal

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	MEMBRES	COMMISSIONS	MEMBRES
FINANCES	Bruno DEYRES Jean-Paul LABEYRIE Sébastien BAREIT Gilbert POUY	SPORTS, FETES & ANIMATIONS	Thibault LAPEYRE Jean-Paul LABEYRIE Céline DA ROCHA Sylvie MAGENDIE Michel CASSIO
VOIRIE CHEMINS COMMUNAUX	Didier SAPHORE Gilbert POUY Jacques TRESSE Jean-Paul LABEYRIE	AFFAIRES SCOLAIRES	Marie-Laure BROUSTICK Fabienne THUILLIER Sylvie MAGENDIE SIVU Scolaire : Marie-Laure BROUSTICK Fabienne THUILLIER
ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT	Fabienne THUILLIER Céline DA ROCHA Isabelle SAPHORE Michel CASSIO	AFFAIRES SOCIALES, REPAS & 3 <sup>e</sup> AGE	Marie-Laure BROUSTICK Céline DA ROCHA Fabienne THUILLIER
BATIMENTS URBANISME	Didier SAPHORE Bruno DEYRES Thibault LAPEYRE Jacques TRESSE Michel CASSIO Daniel DAVID	CULTURE	Daniel DAVID Isabelle SAPHORE Céline DA ROCHA Jean-Paul LABEYRIE Bruno DEYRES

### COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

TITULAIRES : Didier SAPHORE, Michel CASSIO, Daniel DAVID - SUPPLEANTS : Bruno DEYRES, Gilbert POUY, Fabienne THUILLIER

## LE CONSEIL MUNICIPAL ELU EN 2020



Fabienne Thuillier, adjointe



Michel Cassio, adjoint



Didier Saphore, adjoint



Sébastien Bareit



Marie-Laure Broustick



Céline Da Rocha



Daniel David



Bruno Deyre



Jean-Paul Labeyrie



Thibault Lapeyr



Sylvie Magendie



Gilbert Pouy



Isabelle Saphore



Jacques Tresse

# Bâtiments communaux

## SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est toujours disponible pour accueillir les manifestations des associations locales, mais aussi en location pour des réunions privées (quand le contexte le permet...).

Le camion chambre froide est également disponible en location pour les repas de famille.



## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

TOTALITÉ de la salle avec cuisine	SORDAIS Résidents Descendants	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES
1 jour (semaine)	150 €	250 €	Gratuit	200 €
Week-end	250 €	400 €	Gratuit	300 €
Option chauffage	50 €/jour 100 € week-end	50 €/jour 100 € week-end	Gratuit	50 €/jour 100 € week-end

Le week-end s'entend du vendredi 13 h30 au lundi 13 h 30.

Le tarif chauffage sera appliqué obligatoirement du 01/11 au 31/03 de l'année suivante.

**Pour toute location, 2 chèques de caution seront demandés :**

300 € pour la location de la salle.

150 € pour le forfait nettoyage, encaissé en cas de nettoyage mal fait.

Il est possible de louer les salles sans la cuisine.



## BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles vous y accueillent le mercredi de 10h30 à 11h30 et le samedi matin de 10h à 12h00.

Cette année, la bibliothèque a été repeinte, les menuiseries ont été remplacées.



## GITE DES PELERINS

Le Gîte des pèlerins n'a pas pu fonctionner en 2020 à cause de la Covid-19. Nous espérons que l'Association des Amis de Saint-Jacques pourra de nouveau accueillir les pèlerins en 2021. Durant les quatre mois d'hiver, il est disponible à la location pour les groupes de 5 à 10 personnes (renseignements à la mairie).

# Bâtiments communaux

## CAMPING LA GALUPE

Fermé durant les saisons 2019 et 2020, les élus ont décidé de mettre tout en œuvre pour qu'il soit ouvert pour l'été 2021, du 1er juillet au 31 août. Les équipements seront remis aux normes afin de pouvoir accueillir les touristes sur ses 28 emplacements ombragés..



## LOCAL PETANQUE

Le local de la pétanque, tourné vers les deux aires de jeu, permet d'accueillir de nombreux tournois départementaux sur des terrains qui ont été récemment rénovés.



## LOCAL PELOTE

Le club de pelote bénéficie d'un local rénové et agrandi, adossé au fronton. De nombreuses équipes enfants et adultes, participent à des tournois locaux, départementaux...et nationaux.

## AIRES DE JEUX

Les aires de jeux pour les enfants et le City Park sont régulièrement entretenus et remis en état par les agents communaux.



# Bâtiments communaux

## PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAISON DES SŒURS



« Recréons un cœur de village » : c'est la volonté qu'a exprimée le conseil municipal en adoptant le lancement d'un projet d'Economie Sociale, Solidaire et Ecologique, afin de dynamiser un site placé au centre du village, fait de bâtiments et de terrains, propriété de la commune et inutilisé depuis de nombreuses années.

- l'économie locale basée sur des savoir-faire.

Ce projet a reçu depuis le début un accueil favorable de tous les partenaires techniques indispensables à sa réussite.

Mais, comme vous le savez, un projet de ce type demande de réunir de nombreuses forces, notamment financières et le chemin vers sa réalisation est encore long.

L'année 2021 sera importante et notre équipe municipale vous tiendra au courant de l'avancée du projet.

Une résolution inscrite dans les engagements de la nouvelle équipe lors de la campagne électorale !

Boulangerie, café citoyen, médiathèque et vie associative, jardins, petit habitat groupé pour personnes âgées et ateliers d'artisans de l'éco-construction pourraient se retrouver réunis en ce lieu, au profit des Sordais.e.s, mais aussi de la population de notre territoire.

L'équipe municipale, accompagnée par un ensemble de citoyens de Sorde et de communes avoisinantes, a déjà rencontré les différents partenaires (SOLIHA, CAUE, Tube à ESS'ai, CPIE) pouvant s'associer à ce projet et aux trois piliers qu'il souhaite mettre en valeur :

- la dimension écologique
- le partage et les liens intergénérationnels

La maison Lombarde nous a été proposée à l'achat par les Domaines. Située idéalement près de la Maison des Sœurs, elle a en suivant été achetée par la commune avec l'aide de l'EPFL qui permettra un étalement de l'achat sur quatre ans. Le projet est d'y installer un accueil « seniors autonomes » de 4 ou 5 logements.



# Travaux

## STATION D'ÉPURATION

Les travaux qui se sont déroulés tout l'hiver sur le chemin du lavoir, le chemin de l'Espitau, les routes du camping et de l'Arribère, et le long de la route de Peyrehorade vont permettre de démolir la station d'épuration actuelle.

Ces travaux sont organisés et surveillés par le SYDEC. Les élus se rendent une fois par semaine aux réunions organisées avec les entreprises et le SYDEC afin de suivre l'avancée des chantiers.



## VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La communauté des communes (CCPOA) a réalisé cette année, avec l'accord de la commune, la réfection du chemin du Lavoir et une partie des chemins du Bedat et de Lacaussade pour un total de 28 000 €. Sur le chemin du Lavoir, la partie parking en bordure du gave est à la charge de la commune (2 680 €).

La CCPOA prend aussi en charge le curage des fossés le long des routes communautaires. Elle est intervenue pendant 3 jours en 2020.

Suite aux fortes précipitations du début d'année, un riverain s'est retrouvé inondé, chemin de Péborde.

Ce problème était dû à un pont effondré adductant une parcelle agricole. La CCPOA est intervenue sur le fossé et a refait le pont, la fourniture de la buse étant prise en charge par le propriétaire.

Sur le chemin de Lacaussade, 2 chantiers ont été finalisés par la CCPOA : le pont au niveau du lac de Labeyrie et le busage du fossé au bas de chez Benquet.

L'entretien des fossés incombe à la communauté, les ponts sont sous la responsabilité des propriétaires ou des exploitants. Un bon entretien de l'ensemble permet un bon écoulement de l'eau et évite, dans la plupart des cas, des problèmes.



# Travaux

## ELAGAGE

A l'occasion de l'installation de la fibre optique dans le village, la société chargée des travaux a réalisé un plan d'élagage. Celui-ci consiste à faire élaguer par les propriétaires riverains, les arbres à proximité des lignes aériennes. Il est impératif que ces travaux soient réalisés. Si ce n'est pas le cas, l'entreprise téléphonique ne posera pas le câble.

Nous rappelons qu'en règle générale, les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes, haies... à l'aplomb du domaine public.

## EGLISE

L'église a une nouvelle fois fait l'objet de travaux sur la toiture pour un montant de 17 745.00 € en 2020 avec les participations du Département des Landes (2 896.02 €), du Ministère de la Culture (8 782.60 €) et de la Région Nouvelle Aquitaine (2 661.75 €). La commune finance donc 19.19% du montant (3 404.65 €).

Pour 2021, des travaux seront encore à envisager et seront partagés avec le département et la communauté de communes dans le cadre de la convention tripartite signée en décembre 2019.

## ENTRETIEN

Devant le local du club de pétanque, la terrasse bétonnée va être recouverte d'un toit afin d'améliorer la réception des joueurs lors des tournois.

En 2021, des travaux de peinture des charpentes et des menuiseries extérieures vont être réalisés à l'école et sur les logements

Le toit du local des employés communaux doit également être réparé.

## FIBRE OPTIQUE

Un boîtier « fibre », installé sur certaines maisons du village, permettra de desservir ensuite toutes les habitations. Plus tard, ce sera à chaque propriétaire de décider s'il désire faire installer la fibre ou pas pour son installation internet, et ce sera à lui de contacter son opérateur de téléphonie.



## LOCAL DU CLUB DE PELOTE

Les travaux sont pratiquement terminés pour un montant global de 29 783 €HT. Une subvention de l'Etat (DETR) de 11 913 € et du département (FEC) de 5 956 €, soit une participation totale de la commune pour 11 900 €HT.



**Un grand MERCI ! à la famille de Jeannot et Christophe Saucès pour avoir accepté de louer à la commune une partie de leur grand hangar. Ainsi, les outils communaux ne servant qu'occasionnellement sont à l'abri et cela permet un gain de place important dans le local pour pouvoir travailler plus facilement.**

# Transport



Pour vos déplacements, pensez à utiliser le service TRANSP'ORTHE qui est étendu à présent sur les 24 communes de la CCPOA. Il est ouvert à tous à partir de 12 ans.



Aller à l'école à pied... Cela évoque pour un grand nombre des souvenirs heureux de partage, de premières amitiés et de rigolade. La volonté de la Mairie d'organiser un pédibus a dû résonner comme une "madeleine de Proust" au vu du nombre conséquent de personnes qui se sont proposées comme accompagnants. Nous les remercions pour cette mobilisation.

Ce dispositif d'entraide pour accompagner les enfants jusqu'à l'école en toute sécurité a de nombreux avantages. Au-delà d'être positif pour l'environnement et la santé, il a aussi la vertu d'augmenter la convivialité entre les protagonistes. Un pique-nique sera d'ailleurs organisé avant le lancement afin de permettre à tous de se rencontrer et d'échanger.

C'est un bon compromis pour laisser plus d'autonomie et de responsabilité à son enfant... tout en s'inscrivant dans un cadre rassurant.

Quel plaisir pour nos anciens de voir ce joyeux convoi déambuler dans les rues de notre village... Voir des enfants marcher dans la rue c'est la vie !

Un petit groupe d'enfants bénéficiera de ce dispositif dès le mois de mai, sous forme de phase test. Nous espérons que les rangs du pédibus s'étofferont bientôt.

Cette initiative vous intéresse en tant que parent ou accompagnant ? Vous désirez des informations complémentaires ?

N'hésitez à nous le faire savoir à l'adresse [sorde.se.carapatte@gmail.com](mailto:sorde.se.carapatte@gmail.com)

**Vous habitez à Sorde l'Abbaye :**  
déplacez-vous avec **TRANSP'ORTHE**  
*Le transport à la demande*

 Au départ de la mairie de **SORDE L'ABBAYE** ou de votre domicile

↔ **2 DESTINATIONS :**

PEYREHORADE	DAX
Maison de retraite, Gare, Piscine, Maison de services au public (MSAP)	Gare, Hôpital, Pôle Emploi, Place Saint-Pierre
<b>MERCREDI</b> de 9h à 11h ou de 9h45 à 11h45 sur place <b>ET VENDREDI</b> de 9h30 à 11h sur place	<b>MARDI, JEUDI ET SAMEDI</b> de 14h30 à 17h30 sur place

**Je m'inscris (dès 12 ans)**  
 ↳ à la mairie de Sorde L'Abbaye ou à la Maison de services au public de Peyrehorade (MSAP), muni d'une copie de pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et, si je suis mineur d'une autorisation parentale.  
 ↳ ou par téléphone 05 58 56 80 88.

**Je réserve mon déplacement**  
 ↳ en appelant avant 12h la veille du départ au **05 58 56 80 88**.

**Je paie**  
 ↳ directement au conducteur, à bord du bus.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.  
 Merci de préparer l'appoint

1€ l'aller/retour pour Peyrehorade  
 2€ l'aller/retour pour Dax

www.trans-landes.fr • www.pays-orthe-arrigans.fr  




# Environnement



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Comme le précise la dernière loi sur l'Eau, l'eau est le patrimoine de la nation avec droit d'accès pour tous dans des conditions économiques acceptables par tous. Ces principes sont perçus comme habituels sur notre territoire mais bien des territoires et pays aimeraient connaître notre situation.

## NOVA SOLAIRE

Concrètement, que va-t-il se passer ? Au 1<sup>er</sup> janvier, Enedis va modifier vos heures creuses pour vous permettre de prendre part au projet et de bénéficier d'un prix réduit du kw/h aux heures méridiennes, 12h-14h.

Concrètement, si vous êtes équipé d'un compteur communicant Linky d'ENEDIS, aucune intervention technique ne sera nécessaire. Vos appareils, dont l'enclenchement est commandé à partir du compteur électrique (chauffe-eau, chauffage à accumulation) fonctionneront automatiquement sans intervention de votre part sur le nouveau créneau horaire

Si vous disposez d'appareils programmables, il vous suffira de modifier le réglage sur la nouvelle plage d'heures creuses

Pour tous les autres appareils non programmables, nous vous invitons à avoir le réflexe « heures solaires » : Je consomme de l'énergie aux heures méridiennes : je fais des économies en consommant une énergie locale et verte.

La municipalité de Sorde l'Abbaye a décidé de confier l'exploitation de son service public d'assainissement collectif au S.Y.D.E.C.

Pour toute intervention sur ce service de type : Devis et travaux de branchements : assainissement collectif - Débouchage de réseau d'assainissement sur le domaine public - Mauvais fonctionnement ou anomalies diverses - Problème de facturation - Demande de prélèvement bancaire automatique. Vous pouvez contacter le SYDEC du lundi au vendredi au 05 58 91 31 14.

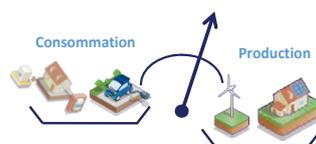


### « Nova Solaire » : Enedis accélère la Transition énergétique dans les Landes

Enedis, acteur local de la transition énergétique dans les Landes, s'engage à faciliter le raccordement au réseau de distribution d'électricité des **producteurs d'énergies bas carbone** afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi limiter le réchauffement climatique.

C'est dans ce cadre qu'Enedis lance le projet **Nova Solaire** pour vous permettre de prendre part avec plus de 300 autres clients de votre région en tant que **consom'acteur**, au développement des **énergies renouvelables** en consommant aux heures pendant lesquelles l'électricité photovoltaïque sera produite à proximité de chez vous.

#### Nova Solaire, c'est quoi ?



Quand la production à un endroit du réseau est plus importante que la consommation, cela peut créer des contraintes électriques sur le réseau.

Afin de lever les contraintes électriques qui peuvent être générées par les installations photovoltaïques près de chez vous et vous permettre de consommer une **énergie solaire locale**, Enedis expérimente des **heures creuses aux heures méridiennes**.

#### Concrètement, que va-t-il se passer ?



Au **18 janvier 2021**, Enedis va modifier vos heures creuses pour vous permettre de prendre part au projet et de bénéficier d'un prix réduit du kilowattheure aux heures méridiennes.



Concrètement, si vous êtes équipé d'un compteur communicant Linky d'Enedis, aucune intervention technique ne sera nécessaire. Vos appareils, dont l'enclenchement est commandé à partir du compteur électrique (chauffe-eau, chauffage à accumulation...), fonctionneront automatiquement sans intervention de votre part sur le nouveau créneau horaire.



Si vous disposez d'appareils programmables, il vous suffira de **modifier le réglage sur la nouvelle plage d'heures creuses**.



Pour tous les autres appareils non programmables, nous vous invitons à avoir le réflexe « heures solaires ». Je **consomme de l'énergie aux heures méridiennes** : je fais des économies en consommant une **énergie locale et verte** !

# Environnement



## DECHETS

**Points tri :** Rue Darré Lavielle / Parking de l'école

**Horaires de la déchetterie de Sorde l'Abbaye :**  
Les lundi, jeudi matin et samedi après-midi.

**Autres services :** mise à disposition de composteurs, location de bennes, enlèvement d'encombrants : demander un devis au SITCOM.

Et bien que les équipements soient disponibles nous constatons régulièrement des gestes d'incivilité tels des dépôts de sacs poubelles et autres déchets à divers endroits de la commune ainsi qu'au pied des conteneurs. D'après la loi, ces dépôts sont considérés comme sauvages car abandonnés sur un lieu public.

Même s'ils sont dans un périmètre d'un point de tri sélectif, ils ne sont pas dans les conteneurs et représentent un danger d'insalubrité (cartons souillés, sacs éventrés) mais aussi un risque d'insécurité s'ils étaient projetés sur la voie publique. Tous ces déchets doivent absolument être déposés à l'intérieur des poubelles semi enterrées pour les ordures ménagères, à l'intérieur des containers de tri sélectif ou en déchetterie (bois, fer, végétaux, électroménager, ou tout déchet dont le volume n'est pas adapté au container).

Deux décrets d'application de la loi du 10.02.2020 relative à la loi contre le gaspillage et à l'économie circulaire ont été publiés au Journal Officiel du 13.12.2020 concernant ces dépôts et leur verbalisation. Les sanctions pénales destinées à lutter contre les dépôts sauvages de déchets sont renforcées. En particulier, l'amende forfaitaire, qui passe de 68 € (contravention de 3<sup>e</sup> classe) à 135 € (contravention de 4<sup>e</sup> classe). Parmi les déchets visés, figurent

les masques, mégots, gants ou tout autre déchet jeté sur la voie publique.

Listées à l'article R.541-78 du Code de l'environnement, de nouvelles infractions de cette même amende de 135 € sont à retenir, entre autres, le fait de mélanger des déchets aux propriétés différentes, ou l'élimination des bio-déchets par brûlage à l'air libre. Les contrevenants, dès lors qu'ils sont identifiables sont immédiatement signalés au SITCOM qui se chargera de les rappeler à l'ordre.



# Environnement



## RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Et vous, c'est quoi votre geste anti-gaspi ?

Chaque français jette en moyenne annuellement plus de 20 kg de déchets alimentaires dont 7 kg de nourriture non consommée encore emballée. A travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Sitcom s'est engagé à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Une enquête a été réalisée auprès des landais sur leur perception du gaspillage alimentaire. Faisons le point des résultats.

### Lutter contre le gaspillage alimentaire : les habitants du Sitcom sont pleinement engagés

Le Sitcom a réalisé, en février 2020, une étude sur le changement de comportement des habitants du territoire du syndicat vis-à-vis de la réduction de déchets. Cette étude a porté sur toutes les thématiques des actions du programme dont le gaspillage alimentaire. Alors quelle est la tendance ? 96 % des habitants sont plutôt (30 %) ou très attentifs au gaspillage alimentaire (66 %). Ce chiffre se confirme car plus de 86 % des personnes interrogées ne jettent que très rarement (47 %) ou jamais (39 %) de produits encore emballés. Les rares produits qui sont jetés sont principalement dus à une mauvaise gestion de son réfrigérateur ou



de ses courses. En effet, les raisons évoquées par les personnes interrogées sont clairement identifiées : ils oublient des produits dans le réfrigérateur (25 %), ils achètent systématiquement les mêmes produits (17 %), ils ne font pas de liste de courses et/ou les menus de la semaine ou ils ne cuisinent que rarement les restes. Ces raisons ne nous sont certainement pas inconnues car nous y avons tous été confrontés. Alors comment y remédie ?

### Objectif zéro gaspillage alimentaire

Du producteur jusqu'au consommateur, le gaspillage alimentaire touche tous les stades de la chaîne alimentaire. En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle réduire la quantité de nourriture que nous jetons, par des petits gestes simples, applicables dans notre quotidien. Tout le monde en réalise, peut-être même sans le savoir, et le meilleur moyen de partager vos trucs et astuces sur la réduction du gaspillage alimentaire, c'est d'en parler autour de vous. Et vous ? C'est quoi votre geste anti-gaspi ?

Plus d'infos sur les déchets alimentaires sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)

Source : Sitcom Côte sud des Landes - Ademe  
Illustrations : Esens Création

# Environnement

## MISE EN PLACE DU PARCOURS-DÉCOUVERTE

AVEC LE CONCOURS DES GUIDES DE L'ABBAYE ET DE LA COMMISSION TOURISME CULTURE DE LA CCPOA.



Ce parcours est constitué de 7 panneaux dont le premier, données générales, est situé sous le porche de la Mairie. Il permet de situer le circuit dans le village. La visite peut-être faite en autonomie par les familles, vos amis, les touristes...

Des cartes postales en noir et blanc de Sorde autrefois, y ont été insérées ainsi que des informations concernant chaque lieu. Un QRcode permet de lire tout cela en gascon, anglais et espagnol. Ces textes sont disponibles sur la première page du site internet de Sorde.

### BANC PUBLIC

Achat de deux bancs neufs : l'un a été installé près de l'Espitau pour se reposer sur ce parcours-découverte, l'autre, au lotissement, allée du Gave.



### DEMI-ECHANGEUR

Les études pour le futur échangeur ont commencé cet automne 2020 par des études acoustiques mais également par des recherches faune et flore.

### PASSAGE DES CAMIONS

Depuis cet automne, lors de différentes rencontres avec les représentants de l'Etat, du Conseil départemental 40, de la CCPOA et de l'entreprise Daniel (carrier) nous avons fermement affirmé et répété notre opposition au passage de flux de camions supplémentaires dans les rues de Sorde. Nous avons eu un écho à la radio, aux informations régionales de France 3, dans le journal Sud-Ouest. Nous ne savons pas encore si nous aurons gain de cause mais sachez que nous mettons tout en œuvre pour nous faire entendre. Dernièrement, un arrêté de circulation a été pris par Mme la Maire pour interdire le passage de véhicules de plus de 19 tonnes sur le chemin communal qui longe le ruisseau de Labarthe, juste à la limite avec la commune de Carresse-Cassaber.

# Environnement

## BIOGASCONHA, UN PROJET QUI SERT LE TERRITOIRE

La société FONROCHE propose l'installation sur la commune d'un site de digestat que nous avons validé.

Le digestat est un engrais organique :

- Riche en éléments fertilisants pouvant substituer des engrais chimiques,
- Pas d'indésirable, uniquement de l'organique,
- Sans nuisances olfactives car hygiénisé (les sous-produits animaux entrant dans le méthaniseur ont été hygiénisés à 70°C pendant 1h),
- Intérêt économique pour les agriculteurs.

Deux formes de digestat produit par BioGasconha :

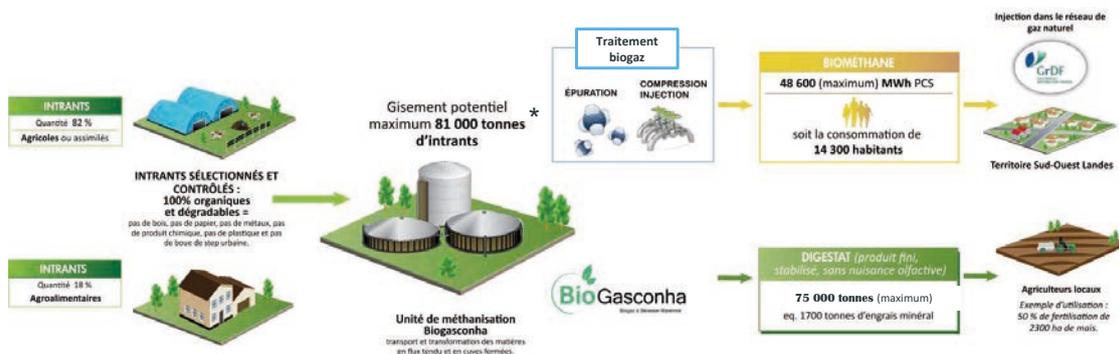
- Digestat liquide (95%) épandu par tonne à lisier et enfouissement direct,
- Digestat solide (5%) épandu par épandeur solide.

Stockage du digestat :

- Le digestat solide sera stocké sur le site de BioGasconha,
- Le digestat liquide sera en partie stocké sur le site de BioGasconha et également dans des stockages déportés créés au plus près des parcelles d'épandage.

A Sorde, un site de stockage va être créé de l'autre côté de l'autoroute, sur la petite route qui mène à Came, limitrophe de Léré. Plusieurs agriculteurs de Sorde pourront profiter de ce digestat pour enrichir les sols de leurs champs.

Comment sera exploitée l'énergie localement ?



\* dont 52 000 T de déchets de maïs doux (SOLEAL) et minimum 20 000 m3 de lisier

Une production d'Énergie renouvelable (biométhane), injectée sur le réseau local GrDF, équivalente à la consommation de **14 300 habitants** (ou 9,3 M de km en Poids-Lourds alimentés au Gaz Naturel pour Véhicule)



## HERBE DE LA PAMPA, A VOS COUPE-COUPES !

Nous voudrions vous parler d'une plante que vous croisez régulièrement. Vous la trouvez belle, voire majestueuse avec ses grandes hampes florales en plumeau. Vous avez même pensé en acheter pour votre jardin ou cela est déjà fait. Mais sous cette apparence de beauté, se cache un côté plus sombre... **C'est une peste !** Une peste végétale ou Espèce Exotique Envahissante ! Et nous avons besoin de vous pour limiter sa propagation.

Chaque pied peut produire 10 000 000 graines transportées par le vent sur plus de 25 km.

Cette graminée spectaculaire a été importée en Europe pour ses qualités ornementales. A l'époque, les plantes étaient sélectionnées et ne pouvaient se reproduire. La situation a évolué au cours du siècle. Aujourd'hui, cette plante colonise les habitats naturels et menace les marais, dunes, lisières, rives et friches. La côte Atlantique est envahie ainsi que le sud des Landes.

L'écosystème est menacé. C'est pourquoi cette plante est aujourd'hui classée envahissante. Outre son action allergisante, elle se développe au détriment d'autres espèces, nuit à la biodiversité et modifie les propriétés physico-chimiques des sols.

Nous vous recommandons de prendre garde à ne pas la laisser s'étendre et à coloniser le territoire.

# Environnement

## DU GINSENG BIO A PRIS RACINE À SORDE L'ABBAYE !



En 2012, Jean-Lionel Vergez décidait de se lancer dans la production de ginseng, une des plantes médicinales les plus utilisées dans le monde.

Originaire d'Asie, le ginseng est principalement présent en Chine et Corée du Sud. Surnommé « racine de longue vie », cette plante est cultivée depuis des millénaires pour ses propriétés plurielles : anti-fatigue, anti-stress, renfort des défenses immunitaires, amélioration de la mémoire et de la concentration.

Plante de sous-bois, le ginseng a besoin d'ombre pour se développer d'où l'intérêt de le cultiver sous panneaux photovoltaïques.

En Chine et Corée du Sud, il est cultivé sous tôle ou filet d'ombrage. Sa production nécessite des cycles de production

extrêmement longs : 6 ans avant d'obtenir une récolte ! De plus, les premières années sont difficiles car la plante est plus sensible aux insectes, mauvaises herbes et maladies.

L'ensemble de la production est transformé par France Ginseng (basé à Toulouse) qui élabore les compléments alimentaires à base de plantes exclusivement produites en France et suit techniquement l'ensemble des sites de production.

Les produits sont vendus sous la marque Jardins d'Occitanie dans les pharmacies et sur Internet : [www.jardins-occitanie.fr](http://www.jardins-occitanie.fr)

Depuis trois ans, l'activité se diversifie et de nouvelles espèces s'implantent sur l'exploitation : coquelicot, bleuet, pavot de Californie pour là un côté plus « détente » !



*Racines de ginseng*



*Fleurs de ginseng*

# Histoire

## EXPOSITION " SORDE PREHISTORIQUE " A L'ABBAYE D'ARTHOUS

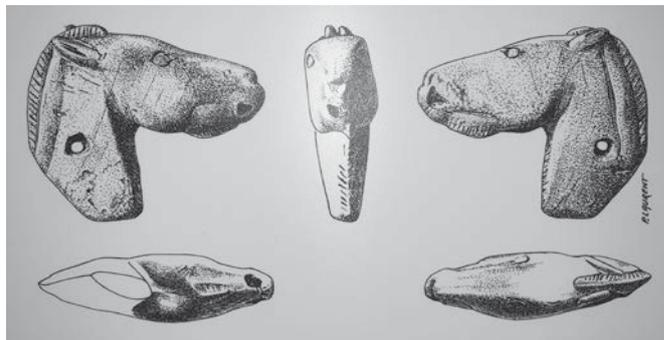
### LES CHEVAUX DE DURUTHY

Les abris sous-roche de Sorde, hors milieu scientifique et archéologique, se font pour l'instant très discrets et sont peu connus des habitants du territoire. Ils ont été fouillés dès le XIX<sup>e</sup> siècle, mais c'est lors des recherches menées par Robert Arambourou, de 1958 à 1986, qu'ont été découvertes trois sculptures de chevaux. Deux d'entre elles représentent des têtes de chevaux (ivoire de mammoth et calcaire), la troisième, en grès, figure un cheval agenouillé, les pattes repliées sous son ventre. C'est la plus grande sculpture magdalénienne (- 17000 ans) actuellement connue.

Ces chevaux sont actuellement mis en valeur à l'abbaye d'Arthous, de deux manières. Dans l'église de l'abbaye d'Arthous, sous forme d'une exposition temporaire de photographies artistiques de Claire Artémyz « Au grand galop ». Une vingtaine de grandes photographies permettent de dévoiler les pièces préhistoriques de Duruthy, associées à des objets préhistoriques du Magdalénien trouvés dans les Pyrénées.

Dans l'abbaye a été créée la « Salle des Trésors », salle permanente où se trouvent exposés les trois chevaux, chefs-d'œuvre originaux, trouvés à Sorde. Dix superbes photographies artistiques de Claire Artemyz ornent également cette salle qui est dorénavant ouverte à la visite.

Si ce n'est déjà fait, dès l'ouverture au public de l'Abbaye d'Arthous et de son musée archéologique départemental, précipitez-vous pour admirer ces chefs-d'œuvre créés à Sorde, il y a 17 000 ans !



# Ecole

2019/2020 : Une année scolaire inédite sous le signe de la crise sanitaire...

En cette nouvelle rentrée, l'école compte 2 classes :

- PS/MS dirigée par Maîtresse Fiona Trickett, Céline Morelli (ATSEM le matin) et Emilie Roux (ATSEM l'après-midi)

- MS/GS/CP dirigée par Maîtresse Séverine Moreira et Emilie Roux (ATSEM le matin)

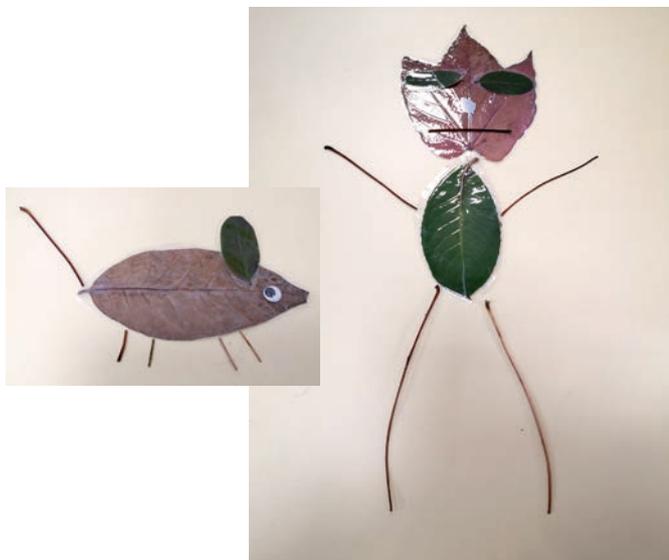
En septembre, la GS et les CP sont allés à la piscine de Peyrehorade.



En octobre, les 2 classes ont participé à la manifestation artistique nationale « La Grande Lessive » ! Ce jour-là, préau et cour de l'école étaient décorés des magnifiques productions des élèves.



En novembre a eu lieu la traditionnelle sortie Forêt pour chaque classe. Des productions artistiques, des mandalas notamment, ont été réalisées avec le produit de la cueillette automnale.



En décembre, le Père Noël n'a pas oublié de venir à l'école récompenser d'un beau livre tous les enfants sages, enfants qui ont ensuite participé au traditionnel goûter du RPI à Cauneille. Merci à l'APE pour le spectacle féerique de grande qualité qui leur a été offert.

A la mi-mars, ordre nous est donné de nous confiner : aux Maîtresses d'inventer une nouvelle façon d'enseigner... à distance... Pas évident... Cela se fera par le biais du Padlet (mur virtuel internet) de chaque classe et aux réseaux sociaux. Il était tellement important pour tous, enseignants, enfants, parents, de garder le souvenir de cette période inédite.



# Ecole

A la mi-mai, reprise de l'école en présentiel... mais à effectifs réduits... Avec un protocole sanitaire drastique à respecter... Enseigner différemment mais enseigner quand-même... sans se toucher... sans partager... ensemble mais seul assis à sa table sans bouger (dur dur pour des enfants si jeunes).

Enseigner à distance également pour les nombreux enfants qui sont restés confinés.

Un retour à la normale, ou presque, a enfin lieu fin juin, à quelques jours de la fin d'année ! Quel bonheur de se retrouver !

Comme chaque année, la classe de Maîtresse Séverine a participé au Concours organisé par la Ligue contre le Cancer sur le thème... des Microbes (quelle drôle de coïncidence !). Un livre numérique a été réalisé en mai/juin et récompensé en septembre dernier.



# Entreprises

## ARTISANS

### ICHAS ENTREPRISE

Charpente - Menuiseries - Cuisine  
sarlichas@wanadoo.fr - 05 58 73 04 73

### SAS GARAGE RTM'AUTO

Mécanique auto  
09 86 28 07 72 - contact@rtmauto.fr

### LAURENT TOULET

Maintenance machines et tracteurs agricoles  
06 33 12 34 02 - toulet.laurent@orange.fr

### SARL LESPIAU

Électricité générale  
05 58 73 04 91 - sarl.lespiau@wanadoo.fr

### MALFATTI-GAILLARD-LADONNE

Maçonnerie - alain.malfatti@wanadoo.fr  
05 58 73 07 24 - 06 08 68 52 31

### NIKEL KROM - R. MERCIER

Cuisines professionnelles  
06 88 72 59 42

### ATELIER DU I. ROUGE - D. et I. VERGEZ

Peintures décoratives  
06 10 32 32 64

### BEL - AGRI - TP - BTP BENQUET

Travaux agricoles  
Thomas Benquet 06 81 45 60 61

### ARBONATURE - A. CHASSIN

Diagnostiques et travaux d'égavage  
06 77 69 20 72 - alexis.chassin88@gmail.com

### SARL IMPRESSIONS

Imprimerie  
Marc Benitah 06 07 91 30 86

### NICOLAS ROUSSEAU

Jardins et petits travaux  
06 95 14 86 84

### BEKER ARCHITECTURE

jopierobeker@gmail.com  
06.51.00.82.60

### STÉPHANE MALFATTI

Vente de produits dérivés du kiwi  
06 73 73 22 15 - contact@kiwis-delices.com

### LES JARDINS DE LA CAUSSADE

Vente de légumes bio  
Christelle Rimini 06 62 90 10 07

## CONSEIL EN IMMOBILIER

Alexis Auckenthaler 06 48 21 22 55  
alexis.auckenthaler@iadfrance.fr

## S.M.S 40&64

Dépannage Multi-Services  
07 86 48 60 10 - 05 58 97 53 02

## RESTAURATION - HEBERGEMENT

### AUBERGE DE L'ABBAYE - J.-C. CAZAUX

Hôtel-restaurant  
05 58 73 08 90 - cazaux6@gmail.com

### VEGAN'S FOOD TRUCK

fred@vegansfoodtruck.fr  
06 78 12 30 91

### LE FOURNIL DES GAVES - Joëli DULUCQ

Boulangerie (Labatut)  
05 58 98 12 24

### LA MAISON DU PIERROU

Maison - Chambre - Table d'hôte  
06 61 34 89 01- 06 17 60 15 77

### AROHA - H. RIVAT

Chambres d'hôtes  
05 58 73 17 74

### GITES DES GAVES

Mme SALLES  
05 58 73 61 24 - 06 03 82 07 86

### GÎTE RURAL

M. LAVIELLE  
05 58 73 60 34

### LA GALUPE

Camping municipal  
05 58 73 04 83

## LOISIRS - CULTURE

### THÉÂTRE DU SENTIER - T. COURSAN

Atelier théâtre  
05 58 73 76 17

### 2X AVENTURES - A. & A. COUVELAERE

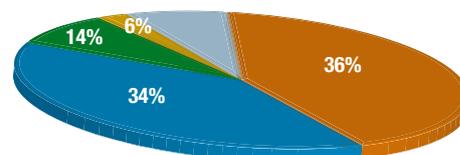
Base Canoës  
06 10 61 79 02

Si par mégarde, nous avons oublié l'un d'entre vous, veuillez vous signaler à la Mairie de Sorde si vous désirez paraître sur le prochain bulletin et sur le site internet.

# Finances

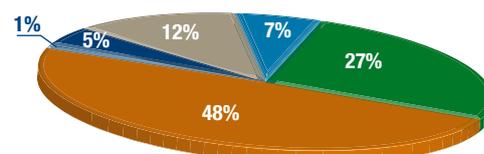
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 465 166,00 €

■ Charges générales (eau, électricité, réparations, impôts locaux)	159 900,00 €
■ Charges de personnel	167 750,00 €
■ Autres contributions (SDIS, Subventions aux associations)	66 504,00 €
■ Charges financières et réserve	25 593, €
■ Virement section investissement	45 419,00 €



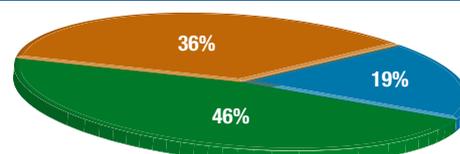
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 465 166,00 €

■ Produits des services, redevances et ventes	30 470,00 €
■ Impôts et taxes	221 580,00 €
■ Dotations, FCTVA, Subventions	126 500,00 €
■ Revenus des immeubles	23 000,00 €
■ Autre produits exceptionnels	5 900,00 €
■ Excédent de fonctionnement reporté	57 716,00 €



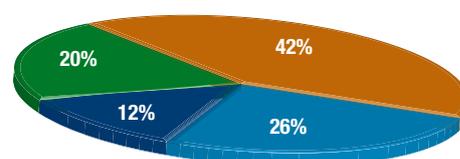
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : 201 850,00 €

■ Emprunts et dettes	37 850,00 €
■ Travaux City Park	72 000,00 €
■ Travaux Accessibilité - Charpente Eglises	92 000,00 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 : 201 850,00 €

■ FCTVA, Taxe d'aménagement et Excédents	52 800,00 €
■ Subventions	84 350,00 €
■ Excédent d'investissement reporté	39 870,00 €
■ Virement de la section fonctionnement	24 830,00 €



Les taux d'imposition et les taxes directes locales restent inchangés depuis 2009 :

- Taxe foncière sur le bâti : 15.47%
- Taxe foncière sur le non bâti : 42.43 %

La taxe d'habitation (10%) est vouée à disparaître d'ici 2023.

### BUDGET DU SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) DU GROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL ÉCOLES DE SORDE L'ABBAYE, SAINT CRICQ DU GAVE ET CAUNEILLE

Ce SIVU prend en charge les recettes et les dépenses des écoles du RPI. Pour 2020, le budget total voté a été de 135 870 €.

Soucieux de l'alimentation des enfants dans les cantines de notre RPI, les élus des trois communes ont émis le souhait lors d'une réunion du SIVU de se pencher sur l'amélioration des repas servis aux enfants. Actuellement, les denrées alimentaires sont fournies par la société Transgourmet. Le prix du repas payé par les familles est de 2 € (4 € pour les adultes), il correspond au seul montant des denrées de ce fournisseur. A ce prix, s'ajoutent des frais pour les communes de charges (eau, gaz, électricité) et de personnel (confection, service, nettoyage), entièrement pris en charge par le SIVU, d'un montant global annuel de 32 600 €.

Dans une démarche de confection de repas équilibrés tant sur la quantité que sur la qualité, nous souhaiterions orienter petit à petit notre approvisionnement vers des productions de proximité en travaillant avec les acteurs locaux. Une première expérimentation est lancée cette année sur la fourniture de desserts (kiwis de Sorde). Le surcoût éventuel lié à ces changements est pris en charge actuellement par les communes. Afin d'étendre cette démarche aux autres plats du menu et dans la conviction que le plus grand nombre adhèrera à cette démarche, nous prévoyons une augmentation du prix de revient des denrées et pensons raisonnable d'augmenter à partir du mois de septembre 2021 la charge des familles.

Le prix journalier du repas par enfant sera fixé à 2,20 € par jour par enfant, 4,30 € pour les adultes à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Les employés communaux responsables du service de restauration seront sensibilisés et accompagnés dans ce projet.

# Associations



## " SORS DE CHEZ TOI "



Comme pour toutes les autres associations, la pandémie a ralenti énormément les activités de "Sors de chez toi" en 2020: arrêt complet de 4 mois au printemps et en début d'été, plus un mois en automne. De ce fait, 11 sorties ont été annulées (dont un séjour d'une semaine et la fête annuelle du club) et seulement 13 ont pu être réalisées (dont 3 week-ends).

En début d'année, la neige était présente pour nos sorties raquettes et, pour une fois, la météo nous a épargnés lors de nos sorties estivales. Les 43 membres du club (dont 33 licenciés avec 4 nouveaux) sont quelque peu restés sur leur faim mais ce n'est que partie remise. Les 2 nouveaux

co-présidents du club nous détailleront tout cela lors de la prochaine AG (si elle peut avoir lieu...)

Pour l'année prochaine, le programme est prêt et nous avons déjà d'autres nouveaux licenciés. Si tout se passe bien, nous découvrirons la Drôme provençale avec l'ASPTT de Mt de Marsan ainsi que le Luchonnais en plus des destinations habituelles en Aspe, Ossau ou Gavarnie et nous vous attendrons nombreux pour la fête du club début juillet.

En espérant que la situation s'améliore, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2021.



# Associations

## " LES AMIS DE SORDE ET DU PAYS D'ORTHE "



2020, année improbable !!!

Pour les « Amis de Sorde » comme pour toutes les autres associations, COVID oblige, 2020 aura été l'année des renoncements, des annulations, des reports, des hésitations : Faut-il maintenir telle manifestation ? Peut-on tenir une buvette ? Organiser un repas ? Qu'impose la préfecture : manger debout ou manger assis ? ...

Ainsi, la mort dans l'âme, nous avons été contraints d'annuler notre fameuse journée Poule au Pot, puis de reporter en 2021 un grand évènement : la présentation par l'historien Serge Pacaud de son nouvel ouvrage : « L'Abbaye de Sorde, entre Gascogne, Pays basque et Béarn », avec conférence et séance de dédicaces.

Mais au cours de cette année atypique, tout n'a pas été négatif, bien au contraire.



En premier lieu, nous avons pu concrétiser la première partie d'un grand projet : « Rando-Abbeyes en Pays d'Orthe » : fin juillet, une quarantaine de marcheurs sont partis à la découverte des 2 abbayes bénédictines de l'ancienne vicomté d'Orthe, Cagnotte et Sorde en randonnée sur la voie de Tours, la plus emblématique des Chemins de Compostelle.

Malgré la chaleur, gros succès et satisfaction générale pour cette journée alliant randonnée pédestre, (re)découverte du patrimoine local et convivialité avec repas champêtre à Saint-Cricq à la mi-journée.

Ensuite, le 3<sup>e</sup> week-end de septembre, entre confinements et limitation du nombre de participants, nous avons in-extremis réussi à maintenir l'organisation de notre dimanche traditionnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, le thème choisi était « De l'oppidum à la bastide, une autre histoire de Sorde ». Au programme de la journée, balade commentée sur les coteaux (« A la recherche des oppida »), apéritif grillades à l'heure du casse-croûte, et parcours découverte de la bastide et de ses faubourgs « La bastide dévoilée ».

Notons que la plupart des marcheurs du matin (35 participants), enchantés par la balade et les explications historiques, sont restés pour se

restaurer à la « cantine des Amis de Sorde » et profiter des balades commentées de l'après-midi avec les guides bénévoles de l'association.



En fin de saison, il était temps pour nous de préparer la suite logique de « Rando-Abbeyes » avec l'étape Sorde-Arthous, encore inédite. Nous sommes donc partis, avec nos amis de la Société Jacquaire des Landes, reconnaître le parcours Sorde-Oeyregave puis Oeyre-Arthous-Hastingue que nous emprunterons au printemps prochain à l'occasion de la 2<sup>e</sup> partie de « Rando-Abbeyes en Pays d'Orthe ».

Ajoutons que le nombre d'abonnés à notre page Facebook a doublé en un an, et que pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la reformation de notre association, nous avons recruté de nouveaux adhérents.

Malgré la pandémie, contre vents et marées, l'année 2020 se solde donc par un bilan somme toute très positif.

Et quid de 2021 nous direz-vous ?

Nous avons beaucoup de projets. Pourrions-nous les réaliser et vous les proposer l'année prochaine ? L'avenir et le COVID nous le diront. Très bonne année à toutes et tous.

Contacts :

Joël Ichas (Président) : 06.32.57.11.14

Jeanine Dumas (Trésorière) : 06.32.80.35.29

Courriel : amis.de.sorde@gmail.com



# Associations

## " ASSOCIATION CÔTE WEST, DANSES COUNTRY ET DANSES EN LIGNE "



L'année 2020 a été perturbée par l'arrivée du Covid-19, les cours de danses durant le printemps ont dû être supprimés, mais nous avons pu reprendre à la rentrée de septembre et nous remercions la nouvelle municipalité de nous avoir accordé le droit de danser dans la salle des fêtes, avant le confinement.

Oui, la danse country est possible car elle permet de respecter les distanciations, avec le lavage des mains et de tous les objets touchés (poignées de portes, portique vêtements).

De plus ce début de saison a amené de nouvelles participantes, ce qui fait la joie de l'association.

Mais Covid oblige, nous sommes de nouveau en repos forcé.

En attendant des jours meilleurs, nous vous présentons à toutes et à tous nos vœux pour l'année 2021.

Encore merci à vous tous.

Maguy FUERTES, Présidente

Renseignements :

Maguy FUERTES : 05 58 73 25 05

Evelyne BILLARD : 06 69 34 45 77

Site internet : [www.danse-country-biarritz.com](http://www.danse-country-biarritz.com)



# Associations



## " LA BOULE DE L'ABBAYE "

La Boule de l'Abbaye, forte d'une cinquantaine de licenciés vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. La dynamique de notre club et l'esprit associatif qui y règnent ont favorisé la participation d'un maximum de joueurs dans les compétitions du district.

La boule de l'abbaye, sur son terrain, a vu se dérouler 2 concours en début d'année 2020 avant la crise sanitaire, ce qui représente un total de plus de 300 joueurs ayant foulé notre parterre. Courant juillet, nous avons organisé notre traditionnelle journée du club ouvert à tous qui a réuni environ 40 personnes licenciées et non licenciées.

### RESULTATS 2020

Finalistes du trophée du District Chalosse des Landes.

Quart de finaliste pour la deuxième équipe de ce même trophée.

5<sup>e</sup> tour de de la coupe de France des CLUBS.

Pour 2021, l'objectif reste toujours le même : aller toujours plus loin et attirer de plus en plus de joueuses et joueurs.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre, que ce soit pour la distraction ou pour la compétition.

Renseignement : Alain Lataste, Président  
Tél/Fax : 05.58.73.18.53 - Port : 06.83.59.47.61  
alain.lataste@free.fr  
labouledelabbaye@gmail.com



## " LOUS BÉCARDS "

L'association « Lous Bécards » a pour but de réunir des personnes retraitées (à ce jour 63 adhérents) lors de goûters, sorties d'une journée avec visites, ainsi que des repas réalisés à la salle des fêtes de Sorde.

Comme vous le savez, 2020 ne nous a pas permis avec grand regret de faire la moindre de nos activités. En espérant que vous avez passé au mieux cette période difficile.

Souhaitons que cette nouvelle année soit plus agréable et que nous nous retrouverons à nos rendez-vous des goûters les 2<sup>ème</sup> et dernier mardis de chaque mois à 14h30 à la salle des fêtes et à l'occasion des sorties et repas...

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Vous voulez faire partie de l'association « Lous Bécards » ?

Renseignements : Jacky Bavart : 05 58 73 76 54





# Associations

## " CLUB DE PELOTE BASQUE "

Comme pour tous, l'année 2020 aura été particulière pour la pelote à Sorde. Le traditionnel tournoi qui devait regrouper 100 équipes de mai à septembre n'a pu se tenir. Il a été substitué par un tournoi local pour les membres du club mêlant jeunes et moins jeunes de juillet à septembre. Ce qui nous a permis d'organiser le 12 septembre la fête du club avec les finales du tournoi local et une exhibition de grand chistéra.

L'Ecole de pelote, qui a également vu son activité fortement impactée par la crise sanitaire se porte toujours bien avec 27 enfants qui s'entraînent sur 5 créneaux, dont 4 encadrés par 2 éducateurs professionnels, aussi bien en place libre, trinquet que mur à gauche. En cette fin d'année 2020, le nombre de licenciés pour notre club se porte à 64 auxquels on peut ajouter les 15 personnes qui ont pris la carte de membre.



Dans la grisaille, on notera le parcours des 2 équipes vétérans en Championnat de France Place Libre, Bruno Deyres et Pascal Guichenuy qui ont perdu en 1/2 Finale des +45 ans Nationale B et de Gilbert Pouy accompagné de

Jean François Vergez se sont inclinés en finale des +55 ans. A l'issue des finales, la Commission Vétérans de la Fédération Française de Pelote a remis le Trophée PLAZA GIZON au club de Sorde pour le récompenser ainsi que ses membres de l'esprit de camaraderie et de l'accueil, qu'il a démontré tout au long du Championnat.



Le bureau tient à remercier tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations (mention spéciale pour les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année) et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2021.

Des championnes sur le fronton !

Le 22/02/2020, à Mouguerre, en paleta gomme mur à gauche Oihana Martinet et sa partenaire Nine, sous les couleurs de Peyrehorade sont championnes de France benjamines, contre Hendaye.

Le même jour, Elena Martinet et sa partenaire Inès sont finalistes en championnat de France contre Saint André de Seignanx.

Bravo à nos deux championnes Sordaises !



# Associations



## " A.C.C.A. DE SORDE L'ABBAYE "

La crise sanitaire que nous connaissons nous a obligés à modifier notre mode de fonctionnement durant toute l'année 2020.

Nous tenons à remercier nos chasseurs qui ont fait preuve de discipline et de rigueur pour appliquer les mesures sanitaires imposées par la fédération des chasseurs des Landes.

### Assemblée générale :

Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année pour suivre au plus près les évolutions de la réglementation. Nous avons décidé, dans le respect des règles sanitaires, de ne pas convoquer l'assemblée générale mais de réunir le conseil d'administration de L'ACCA, le 1<sup>er</sup> septembre 2020, pour prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la chasse pour la saison 2020-2021. Les chasseurs de l'ACCA ont reçu un compte rendu de réunion avant le début de saison.

### Prélèvements cynégétiques :

Plan de chasse chevreuil : Nous avons avec notre équipe, constituée d'une vingtaine de chasseurs, rempli le plan de chasse chevreuil. Une trentaine d'individus ont été prélevés sur le domaine géré par l'ACCA. Nous remercions tous les participants, la meute et les conducteurs de chiens Franck et Frédéric Labat, Pascal Guichenuy, sans oublier notre chasseur à l'affût, M. Bréart.

Lors de cette saison nous avons collaboré avec nos voisins de l'ACCA de Saint-Cricq-du-Gave pour effectuer, avec succès, des battues au chevreuil sur les zones limitrophes des deux territoires. Ces actions communes seront renouvelées durant cette saison et nous permettront de construire une entente solide pour l'avenir. En effet, la diminution des permis de chasser validés nous amènera certainement à effectuer des regroupements d'ACCA.

Nuisibles : L'équipage chargé de chasser le sanglier a pu prélever une dizaine d'individus durant la saison passée. Les populations de

suidés augmentent de manière exponentielle dans notre département. Cette explosion du nombre de sangliers entraîne une augmentation des dégâts aux cultures qui, sur certaines communes, deviennent ingérables. Nous restons vigilants et nous nous employons à suivre chaque plainte occasionnée par ces nuisibles.

Les battues au renard organisées par Denis et Bernard Chièze ont permis la prise de quelques individus.

Enfin nous tenons à remercier tout particulièrement Victor Antoine qui lors de sa campagne de piégeage aux corvidés, a su prélever plus de 80 individus. Victor sera épaulé pour cette saison par Thibault Lapeyre pour effectuer du tir à l'affût. Le broyage des parcelles dont s'occupe l'ACCA a été réalisé comme chaque année. Merci aux bénévoles qui mettent leur temps et surtout leur matériel à disposition pour réaliser ces travaux. Malgré des conditions inédites nous sommes très satisfaits du déroulement de cette saison 2019-2020 et espérons que nous aurons rapidement la possibilité d'organiser notre rendez-vous environnemental au printemps 2021.

Nous avons dans notre article du dernier bulletin municipal évoqué le plaisir de la table. Ce plaisir, nous désirons le partager avec vous, certes sous une forme nouvelle, mais le partager.

Nous vous proposons dès aujourd'hui, avec la collaboration des établissements Gracien de Sauveterre de Béarn, du pâté de chevreuil ou de sanglier et dès le début d'année 2021 des boîtes de civet de sanglier. N'hésitez pas à nous contacter ! C'est excellent !

Les membres du conseil d'administration, associés à tous les membres de l'ACCA, espèrent que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et vous souhaitent pour l'année 2021 santé, bonheur... et plein de bonnes choses !

Le secrétaire, Lionel Carrau

# C'était en 2020

12/01/2020 : Vœux du Maire



15/02/2020 : Repas communal du 3ème âge



28/02/2020 : Fête de la retraite de Marie-Pierre



30/06/2020 : Accueil d'Elia Gimenez, chargée de mission pour le site patrimonial de Sorde.



# C'était en 2020

03/07/2020 : Goûter de fin d'année à l'école



29/07/2020 : Atelier sculpture à l'abbaye



08/2020 : Randonnée Cagnotte-Sorde organisée par les Amis de Sorde et du Pays d'Orthe.



Installation du parcours découverte de Sorde



# C'était en 2020

12/08/2020 : Remerciements à Valérie Labarsouque pour son acte de courage



01/09/2020 : rentrée scolaire des maternelles à Sorde



18/09/2020 : Ecoles de la CCPOA : ateliers de culture gasconne à l'abbaye, musique, chants, danses



19/09/2020 : journées Européennes du Patrimoine (JEP) atelier échasses avec les Chancaïres



# C'était en 2020

19/09/2020 : JEP



09/2020 : tournoi du club de pelote

11/11/2020 : Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918



09/12/2020 Installation du sapin de Noël



17/12/2020 : Noël à l'école maternelle



# Illuminations & décorations de Noël

De nouvelles illuminations ont, cette année, été placées rue Juzan, au grand plaisir des riverains. Nous remercions les Sordais.es qui ont décoré leur devant de porte et permis ainsi de rendre encore plus beau notre village pendant cette période de Noël, un peu spéciale cette année. Pour l'an prochain envoyer vos photos à : [francoise.laborde@sordelabbaye.fr](mailto:francoise.laborde@sordelabbaye.fr)



# Etat civil 2020



## NAISSANCES (3)

Bienvenue à :

Gabriel, Jean, Mario FOURCHÉ né à Bayonne le 31 août 2020

Abbygaëlle, Marie PASCOUUAU née à Saint-Palais le 8 septembre 2020

Agathe CHIEZE PRAT née à Saint Palais le 27 octobre 2020



## MARIAGES (3)

Félicitation à :

Marissa BIDABÉ et Gaëtan HAENTJENS le 29 février 2020

Valérie LAVIE et Stéphane MALFATTI le 14 mars 2020

Camille VERGEZ et Hamza MEJJOUT

## PACS (3)

Félicitation à :

Laetitia BAÏZE et Arnaud BROUSTICK le 25 Juin 2020

Camille PRAT et Benoit CHIEZE le 14 août 2020

Emilie SALACRUCH et Éric RETORET le 4 septembre 2020



## DÉCÈS (10)

Marcelle, Jeanne, Louise LAUILHÉ épouse SAUCÈS le 8 février 2020

Susan, Jenifer FOX épouse GRUNBICHLER le 10 février 2020

Paulette CAZAUMARTIN épouse BAREYRE le 22 février 2020

Marie, Madeleine HAÏTCE le 23 mars 2020

Marcelle, Jeanne POUY épouse LABORDE le 1er avril 2020

Claudine DUPUY épouse CIVRAIS le 8 avril 2020

Raymonde CAZENAVE épouse LAVIELLE le 25 avril 2020

Jean, Henri, Léon PEDELUCQ le 17 août 2020

Marie-Jeanne LAHIRIGOYEN épouse DARRICAU le 18 août 2020

Jaqueline JOCOU épouse CAZENAVE le 3 octobre 2020



# Associations

A.C.C.A.	Jean-Marc BENQUET	jeanmarc.benquet@yahoo.fr 06 76 13 41 42
Amis de Sorde et du Pays d'Orthe	Joël ICHAS	amis.de.sorde@gmail.com 06 32 57 11 14
APE Parents d'Élèves	Arnauld COUVELAERE	apecauneillestcricqsorde@gmail.com 06 10 61 79 02
Bibliothèque municipale	Marie-Hélène BENITAH	bibliotheque@sordelabbaye.fr 05 58 73 16 25
Lous Bécards (3 <sup>e</sup> âge)	Jacky BAVARD	jackybavart@orange.fr 05 58 73 76 54
La Boule de l'Abbaye	Alain LATASTE	alain.lataste@free.fr 06 83 59 47 61
Comité des Fêtes	Thibault LAPEYRE	comitedesfetes.so@gmail.com 06 35 92 26 01
Meutes et Traditions	Robert BONNAN	yvette.bonnan@sfr.fr
Pelote basque	Alexandre MARTINET	alex.martinet2@wanadoo.fr 05 58 73 24 99
Randonnée montagne SDCT	René BAREILLE Jean-Marie BELLEAU	alain.malfatti@wanadoo.fr 06 70 74 94 71/07 86 82 23 82
Danse Country	Maguy FUERTES	05 58 73 25 05

# Numéros utiles

Mairie de Sorde .....	05 58 73 04 83
SYDEC .....	08 10 40 90 40
EDF Service dépannage .....	09 69 32 18 69
Chenil de Birepoulet (Capbreton) .....	05 58 41 04 73
Les Chats Loupés (pour problème chats errants) .....	06 47 98 55 76
Médecin de garde nuit et week-end .....	05 58 44 11 11
Pharmacie de garde .....	3915
Gendarmerie .....	17 ou 05 58 73 74 90
Pompiers .....	18
SAMU .....	15
Ecole de Sorde .....	05 58 73 62 01
Ecole de St Cricq .....	05 58 98 12 11
Ecole de Caunelle .....	05 58 73 66 19
Communauté des Communes du Pays d'Orthe .....	05 58 73 60 03
Médiateur (Prendre RV à la Mairie de Peyrehorade) .....	05 58 73 60 20